



CATHERINE MARX

MORALOPOLIS

Tabo

Catherine Marx

MORALOPOLIS

Roman

TABOU ÉDITIONS
91490 Milly-la-Forêt, France

© 2012 Tabou Éditions, tous droits réservés.

Première édition

1.2000.CPI.08/12

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » (Art. L.122-4 du Code de la Propriété intellectuelle)

Aux termes de l'article L.122-5, seules « les copies strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sont autorisées.

La diffusion sur internet, gratuite ou payante, sans le consentement de l'auteur est de ce fait interdite. Les articles L.335-2 et L.335-3 du Code de la Propriété intellectuelle punissent les contrevenants à une peine de trois ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

Imprimé en France par CPI, 27650 Mesnil sur l'Estrée, France
Dépôt légal : troisième trimestre 2012
ISBN : 978-2-915635-97-3

À ma fille, Samantha

*Le langage politique est destiné à rendre
vraisemblables les mensonges, respectables les meurtres,
et à donner l'apparence de la solidité à ce qui n'est que vent.*

George Orwell
– *La politique et la langue anglaise*

Prologue

Il est des destins glorieux, d'autres tragiques. Je n'aspirais à aucun d'eux. J'avais envie de mener une vie banale, de passer inaperçu. Je désirais me fondre parmi la masse des étoiles, n'être ni une météorite traversant le firmament dans une traînée de lumière, de manière aussi prétentieuse qu'éphémère, ni de ces astres que l'on remarque par leur éclat insolent. Juste scintiller discrètement.

Ce vœu timide et raisonnable ne fut pas exaucé. Parce que je suis né au mauvais endroit, au mauvais moment... La France, berceau de mon enfance, n'est plus le pays des Lumières depuis longtemps. Il y règne des ténèbres effroyables, glaçantes et mortifères.

Surveillance, contrôle, stigmatisation et punition sont le lot de tous ceux qui échappent à la norme. Au nom de la dignité humaine, on y exerce des mesures de coercition d'une violence inouïe. La maltraitance institutionnelle trouve sa justification dans le bien-être général auquel elle est supposée contribuer.

C'est ainsi que fut réintroduite la peine de mort, non parce qu'elle aurait un impact dissuasif sur les comportements, mais pour symboliser l'inacceptable des actes qu'elle sanctionne. Un exemple parmi d'autres, attestant du fait qu'une gynocratie n'est pas plus douce qu'une dictature patriarcale...

Cette nation dirigée par des êtres au cœur de pierre a scellé mon destin. J'y devins celui qu'on pensait que j'étais...

Franck Doutandre, serial-violeur

– 1 –

Souvenirs d'enfance

Moralopolis, 2050.

Je suis né en 2025, dans une piscine gonflable que mes parents avaient achetée pour l'occasion. Déjà à cette époque, il n'était plus possible de trouver un professionnel de santé qui accepte d'accompagner les naissances à domicile. C'était non seulement jugé très dangereux, mais aussi considéré comme un signe manifeste d'opposition à l'ordre public, un acte d'insoumission jugé inacceptable en France. Même si de nombreux pays voisins avaient maintenu ce choix en vertu du droit à la vie privée et à l'autodétermination des femmes, la France avait décidé que les libertés individuelles devaient être drastiquement limitées, « pour la protection des femmes et des enfants ». Ce qui se cachait derrière ce précepte – largement relayé par le collègue des gynécologues obstétriciens pour rappeler à la raison les éventuels asociaux qui envisageraient de se soustraire à la prise en charge hospitalière – c'était une volonté de soumettre les citoyens à la volonté de l'État dans toutes les facettes de leur quotidien, en vue d'un meilleur contrôle des comportements déviants et donc néfastes pour la collectivité. La politique sécuritaire de la nation s'était étendue telle une gangrène à la sphère privée et la plupart des gens, gavés par une propagande lénifiante distillée à tous les niveaux de la société et imprimée dans nos cerveaux depuis le plus jeune âge, trouvaient ça bien.

Je dis « nos cerveaux », mais le mien y a échappé, loués soient mes parents ! Ma mère, c'était une marginale. Elle était animée d'une folie douce, clamait sa volonté de pouvoir disposer de son corps comme elle l'entendait et de pouvoir agir en adulte responsable. Mon père en était raide dingue ; elle a dû facilement le convaincre pour son accouchement non médicalement assisté. Aussi loin que je me souviens, je l'ai toujours vu lui porter des regards admiratifs. Il la serrait souvent dans ses bras en lui susurrant à l'oreille à quel point il avait de la chance de l'avoir rencontrée. Maman m'a raconté que durant la grossesse, il s'était amplement renseigné sur Internet pour connaître toutes les étapes d'un accouchement physiologique et pour repérer les signes évocateurs de problèmes qui auraient justifié qu'ils aillent à l'hosto. Même la mort dans l'âme, ils s'y seraient résignés pour me voir naître en bonne santé. Ce jour-là cependant, les astres leur furent favorables et tout se passa bien.

Je réclamais souvent, quand j'étais petiot, qu'on me dise comment j'étais venu au monde. Je ne me lassais pas d'entendre cette histoire. Je me les imaginais tous les deux : lui, tenant la main de ma mère et caressant ses cheveux pendant qu'elle vocalisait comme une baleine, alors que la musique de Queen emplissait le salon. Queen, rares sont ceux qui savent ce que c'est en 2050 : un groupe de musique rock dont on trouve les CD – un ancien type de support sonore – chez quelques brocanteurs qui vendent aussi les appareils permettant de les écouter et qu'on appelait autrefois « chaînes hi-fi ». Ça, c'était avant que n'apparaissent les unités de stockage MégaZicBiz grâce auxquelles on télécharge – depuis Internet ou une borne Mélodia – la musique en format numérique, pour ensuite la diffuser en *wireless* sur n'importe quel type de lecteur. Bref, j'ai pointé le bout de mon nez entre les cuisses de ma mère pendant qu'elle chantait « *I want to break free* ».

Mes parents ont pris le temps de m'accueillir, puis mon père a vidé la piscine, l'a pliée et planquée dans la cave. Ensuite, il a appelé l'obstétricien qui suivait ma mère sur un ton affolé (en fond sonore, les gémissements et cris admirablement simulés

de ma mère avaient remplacé Queen) : « Docteur, ma femme est sur le point d'accoucher ! Je ne sais pas quoi faire ! Elle me dit qu'elle ne peut pas bouger, qu'elle sent la tête du bébé appuyer sur son périnée ! ».

— Ne vous inquiétez pas, c'est un premier enfant, ça risque de prendre du temps ! Elle doit probablement paniquer. Je vous envoie une ambulance.

Mes parents se sont regardés en pouffant de rire. Moi, je tétais goulûment le sein de ma mère, ravie de sa performance vocale durant le coup de fil. J'étais à poil, bien au chaud entre sa peau et une couverture, béat comme un moine tibétain quand les secours ont débarqué. Le médecin m'a un peu emmerdé avec des examens plutôt brutaux pour un nouveau-né, puis a consciencieusement noté ses évaluations dans un dossier médical. Mais au moment où il a demandé à mes parents s'ils souhaitaient avoir connaissance de mon profil génétique, de concert, ils ont refusé. Il y a 25 ans, c'était encore facultatif, laissé à la libre appréciation des géniteurs. De nos jours, le test est effectué en routine dans toutes les maternités. Il est devenu obligatoire. Dresser le portrait génétique des individus se pratique habituellement en début de gestation, par un simple filtrage du sang maternel permettant d'isoler puis d'analyser les cellules fœtales. On peut ainsi connaître les tendances comportementales du futur citoyen ainsi que ses risques de développer telle ou telle pathologie. Évidemment, les atteintes graves donnent systématiquement lieu à une interruption médicale de grossesse. Même s'il n'existe pas de contrainte légale à l'avortement, plus personne n'a l'idée d'accueillir un enfant handicapé, d'autant qu'il suffit d'un simple cachet pour éliminer un embryon présentant une tare et qui ferait supporter à la collectivité un coût financier élevé. Ça s'appelle « la gestion du risque médico-économico-social », un eugénisme non pas étatique, puisque la loi ne l'impose pas, mais démocratique : on fait appel au bon sens et à la solidarité nationale. Une fois la populace convaincue du bien-fondé des « recommandations » médicales, l'État peut à la fois se féliciter de la disparition du handicap et

se vanter de n'avoir pas eu à organiser cet eugénisme du point de vue juridique.

Pour celles qui auraient échappé à la surveillance médicale obligatoire de leur grossesse, un prélèvement sanguin est opéré directement sur le talon du bébé. C'est une situation relativement rare, comme par exemple, une femme débarquant aux urgences en croyant avoir une appendicite alors qu'elle est en plein travail. Mais il faut vraiment qu'elle soit isolée et qu'elle vive dans le trou du cul du monde. Parce qu'on ne rigole pas avec ça. Si un citoyen suspecte une femme de se soustraire au contrôle médical anténatal, il lui incombe la responsabilité de la dénoncer aux services sociaux.

En 2025 donc, le calibrage génétique des êtres vivants n'était pas encore généralisé, même si de nombreux parents le plébiscitaient déjà. Néanmoins, l'incitation au dépistage prénatal ou néonatal s'est renforcée au fil des ans et des contraintes sociétales conséquentes se chargèrent de convaincre les citoyens récalcitrants. Le tri préventif des humains avait vocation à optimiser leur formatage pour un « mieux vivre ensemble », grâce à des parcours scolaires individualisés prenant en compte leurs caractéristiques innées, autant positives que potentiellement délétères. Ainsi, un couple qui aurait fait le choix de ne pas avorter d'un embryon présentant un léger risque d'addiction aux drogues, non seulement pourrait l'éduquer avec la conscience d'une faiblesse particulière mais de plus, serait rassuré par la prise en compte de cette possible défaillance future par les équipes éducatives qui se succéderaient aux côtés de leur rejeton, depuis la crèche jusqu'à l'université. C'était perçu comme une avancée majeure ! Alors que nos ancêtres ne dépistaient la violence qu'à partir de la maternelle, selon une méthode d'observation imparfaite induisant un risque d'erreur non négligeable, nous disposions d'un moyen incontestable, puisque scientifiquement validé, de poser un diagnostic précis avant même la naissance ou, au pire, juste après qu'elle ait eu lieu !

De fait, au vu des enjeux importants sur le plan de la sécurité des personnes, l'État créa des établissements spécialisés pour y accueillir les non-calibrés de trois mois à dix-huit ans (ils n'eurent plus accès aux universités publiques). Et ces structures avaient mauvaise réputation... Dans le doute, les éducateurs étaient extrêmement sévères avec les pensionnaires qui les avaient en permanence sur le dos. Un enfant de douze mois qui en mordait un autre, étant donné l'absence de diagnostic biologique comportemental le concernant, était traité comme s'il était prédisposé à la violence, frappé d'ostracisme et lourdement accablé de remontrances à visée rééducative. Un gamin de six ans qui courait « trop » recevait un traitement médicamenteux prophylactique de l'hyperactivité, un ado taciturne était mis sous psychotropes en prévention d'un hypothétique risque suicidaire prédéterminé. Peu nombreux étaient les parents qui tenaient à leurs principes au point de vouloir imposer cela à leur progéniture... Le calibrage de leur enfant devenait l'assurance de le voir bien traité.

Il y avait aussi de la part des autorités sanitaires un souci d'optimisation de la santé pour une réduction des coûts. Savoir que telle petite fille présentait un risque accru de développer un cancer du sein permettait de lui « proposer » une mastectomie préventive à l'adolescence, ce qui était largement moins coûteux qu'une chimiothérapie. Un risque d'obésité ou de diabète connu permettait aux parents de veiller plus attentivement au respect d'une hygiène alimentaire stricte pour leur enfant, encouragés en ce sens par le pédiatre spécialisé en nutrition infantile vers lequel ils étaient dirigés. Désormais, la sécurité sociale remboursait intégralement les soins consommés par les calibrés, mais seulement à 25 % ceux des non-calibrés. Refuser un traitement préventif vous faisait automatiquement sortir du système de prise en charge globalisée. Dès lors, il valait mieux avoir une mutuelle...

Ces mesures « incitatives » que le gouvernement Mindacié a mises en œuvre l'année qui suivit ma naissance ont tout naturellement contribué à ce que quasiment plus personne ne

sorte des sentiers battus et que de surcroît, cette nouvelle forme de désobéissance civile que constituait le refus de calibrage fut rapidement désapprouvée par les masses. Tout de même, on n'allait pas cotiser pour les ploucs qui refusaient qu'on ait connaissance du risque inné inscrit au cœur des cellules de leurs mioches !

Dans ce contexte, la clique des bobos privilégiés dont faisaient partie mes parents s'est organisée pour créer son propre réseau de structures d'accueil et d'éducation. On ne pouvait être libre qu'en ayant de quoi financer ce droit à la liberté, toujours officiellement reconnu par la déclaration des Droits de l'Homme. L'instruction en famille était certes formellement interdite, par crainte de dérives sectaires, mais rien n'interdisait l'existence d'établissements privés tels que ceux que j'ai fréquentés.

C'est ainsi que j'ai grandi, dans une ambiance familiale chaleureuse. Mes parents se moquaient de savoir si j'étais prédisposé à quoi que ce soit. Ils étaient persuadés que les déterminismes biologiques n'existaient pour la plupart qu'à court terme et qu'un environnement affectif sécurisant était primordial pour éviter la manifestation de certains troubles inscrits dans les gènes. Quant à ma santé, ils y veillaient en me nourrissant d'aliments non frelatés et en m'apprenant à me ménager dès que mon corps indiquait des signes de défaillance. Je suis d'une constitution plutôt robuste aujourd'hui et je peux compter sur les doigts d'une seule main les fois où j'ai dû avaler des remèdes chimiques. C'est pas avec des gens comme moi que Big Pharma engraisse ses actionnaires !

Des principes qu'on m'a inculqués durant ma jeunesse, je retiens surtout celui qui a le plus de valeur à mes yeux : le respect de l'autrui. La normativité qui prévaut dans la société me fait horreur autant qu'elle m'effraie. Je ne savais pas encore à quel point j'en souffrirais plus tard...

– 2 –

Lutte de genres

Elsa Mindacié fut la première féministe radicale à accéder à la fonction de Président en France. Elle nomma au poste de Première ministre Éléanor Rosse-Svelte, militante au sein du mouvement des Chiennes bafouées ; les membres de son gouvernement furent sélectionnés au regard de leurs compétences, certes, mais surtout selon leur degré d'adhésion à la cause féministe. Elsa Mindacié était ministre du Droit des femmes au sein du gouvernement précédent. Deux ans après son accession au pouvoir, la Ligue masculiniste voyait le jour...

Parmi les grandes batailles qu'elle a menées, il y eut la refonte totale du système éducatif. Depuis 2026, les écoles accueillent séparément les filles et les garçons. Pour faire voter cette loi, on a mis en avant le fait que les filles étaient perturbées par des enseignants masculins aux propos parfois sexistes ainsi que par les garçons qui avaient tendance à les violenter dès la maternelle. L'enseignement fourni à ces groupes distinctifs a immédiatement posé la question de savoir ce qu'il adviendrait des enfants nés avec des organes génitaux ambigus et dont l'anomalie n'avait pas été détectée *in utero* (ce qui généralement donnait lieu à un avortement). La loi de bioéthique a donc préconisé la réassignation sexuelle systématique des nouveaux nés intersexués ou hermaphrodites afin de leur attribuer un genre clairement défini et l'éducation qui va avec.

Dans ces écoles que je n'ai pas fréquentées, bénis soient encore une fois mes géniteurs, on donne des cours spécifiquement destinés à formater les comportements sexuels des mâles et des femelles. Ainsi, depuis leur plus tendre enfance, les garçons s'entendront dire qu'il faut qu'ils luttent contre leurs pulsions malsaines, qu'ils se montrent respectueux de la nature féminine, qu'ils cherchent en tout temps et en tous lieux à recueillir le consentement de leur partenaire, que feindre l'état amoureux pour s'octroyer les faveurs d'une fille et y parvenir, c'est du viol. On leur fait prendre connaissance des lois qui punissent sévèrement les crimes sexuels, à des fins dissuasives. Ils savent que toute incartade – même légère – sera sanctionnée au minimum par un fichage en qualité de mineur-délinquant-sexuel dans les archives informatiques de la police et du ministère de l'Intérieur et qu'ils auront dès lors bien du mal à fonder une famille ou à trouver un emploi. Parce qu'en 2050, personne n'épouse ou n'embauche plus personne sans réclamer un extrait de casier judiciaire...

Du côté des filles, on se focalise sur l'amour et la vertu qu'elles portent naturellement en elles et qu'il convient de ne pas altérer en couchant avec n'importe qui. Si on fait largement la promotion du plaisir clitoridien, on met parallèlement l'accent sur la dangerosité du coït vaginal, car c'est par la pénétration du corps féminin que l'homme domine la femme et peut lui infliger des blessures psychiques incurables. N'est ainsi digne d'accéder au « saint des saints » que celui qui démontre un intérêt manifeste pour la jouissance clitoridienne de sa partenaire. L'acte de pénétration étant jugé « grave » et « sans réelle saveur », il ne s'entend que comme un cadeau offert au mâle méritant et respectueux. On leur apprend également qu'elles doivent se montrer fermes et intransigeantes avec leur partenaire sexuel : il n'a pas à vouloir leur imposer quoi que ce soit qui pourrait porter préjudice à leur honneur. On leur fait jouer des jeux de rôle durant lesquels l'institutrice simule un comportement masculin indélicat pour mieux les armer contre les viriles atteintes à leur dignité. Qu'elles se rassurent, on a mis en place des services performants pour leur venir en aide. Cela va du soutien psychologique à

l'intervention de la brigade des Mœurs pour mettre l'éventuel goujat au pas, au besoin grâce à un petit séjour en détention.

Les effets positifs de cet enseignement sexué sont régulièrement soulignés par les discours du ministre de l'Éducation nationale. Il semblerait qu'aussi bien les filles que les garçons aient de meilleurs résultats scolaires. Oh, ça ne change pas grand-chose à leur *cursus*, ça se joue à quelques dixièmes de point sur une note globale, mais il paraît que ça contribue à leur donner confiance en eux et que, surtout pour les filles, c'est super important... Parce qu'il s'agit d'être vigilant : le machisme n'aurait pas disparu ; il se cache, il se travestit sous des dehors convenables et il faut que les femmes soient aguerries pour le débusquer, lui faire face et le combattre ! On dit que c'est comme pour une maladie qu'on aurait éradiquée grâce à la vaccination ; l'absence ou la rareté des cas observés ne justifie pas l'arrêt de l'immunisation vaccinale. Or le machisme, paraît-il, se propage comme la peste. Alors, faut faire gaffe...

Cette nouvelle organisation des enseignements scolaires et la révision de leur contenu furent également institués afin de lutter contre la pédophilie et l'inceste : filles et garçons sont explicitement informés dès la maternelle des possibles comportements déviants des adultes, souvent des pères (ou des beaux-pères). Grandir avec cette image du parent abuseur d'enfant a été jugé préférable au fait de laisser les petits dans l'ignorance de l'abjecte réalité qu'ils seraient nombreux à subir. En effet, selon les chiffres du ministère du Droit des femmes datant de 2049, 70 % des séparations conjugales ont lieu suite à des attouchements sexuels de leur compagnon sur leurs enfants. La Ligue masculiniste a beau objecter que les témoignages sont collectés auprès de femmes qui reçoivent l'assurance de pouvoir garder le domicile familial, bénéficier d'une mesure d'éloignement de leur ex-conjoint qui sera tenu de verser mensuellement sa contribution pour les enfants – plus un dédommagement conséquent pour sa compagne – personne n'y croit guère. C'est vrai, pourquoi une femme mentirait-elle ? Surtout pour un truc aussi grave ? Sans compter le témoignage accablant des petites

victimes, qu'on recueille toujours à l'aide d'entretiens orientés et de poupées anatomiques, bien que ces méthodes soient elles aussi farouchement contestées par les masculinistes : elles ne seraient plus utilisées aux États-Unis depuis la fin du xx^e siècle, soi-disant parce que ça ne serait pas efficace pour établir la vérité...

Madame la présidente Mindacié avait assuré que l'impact serait plus que favorable à long terme. « Les petites filles hésiteront moins à porter plainte », disait-elle. Et même si leur papa est exemplaire, ça les prépare mentalement à affronter la bestialité de certains hommes. Quant aux petits garçons, ils retiendront ainsi le principe qu'ils ne devront plus jamais oublier : se passer du consentement éclairé d'une personne pour avoir des rapports sexuels, c'est mal. Nul doute qu'on devrait observer une baisse importante des chiffres en matière de pédophilie. L'avenir lui a donné tort. Les chiffres du ministère étaient bien plus bas en 2022, année de sa nomination, et ils ont progressé de manière constante depuis. Les chercheurs, mobilisés à la demande de notre actuelle présidente, Anaïs Pouagne-Defferre, se penchent fébrilement sur la question depuis des mois avec pour objectif de mettre au point un test génétique permettant le dépistage prénatal de la pédophilie. Aux dernières nouvelles, ils n'ont rien trouvé de suffisamment probant et se refusent à mettre sur le marché un test peu fiable. Impossible, en l'état actuel des connaissances scientifiques, de déterminer un marqueur génétique qui se distingue d'une simple inclinaison aux élans charnels licites avec de jeunes personnes. Car l'un des soucis réside dans la définition même de la pédophilie qui dépend d'une limite d'âge fixée arbitrairement par la loi et non pas du degré de consentement du tiers. La meilleure solution, confia une des chercheuses avec sarcasme, c'est encore de ne pas faire de garçons, puisque ça semble les atteindre davantage. La Ligue masculiniste a immédiatement objecté que la loi de bioéthique condamnait l'eugénisme par sélection du sexe, hors indication médicale pour des pathologies affectant spécifiquement les filles ou les garçons. Ce à quoi la célèbre féministe Adèle Puhain-Tendhu

a rétorqué que ce qui motivait cette indignation tenait probablement plus au fait que les mâles craindraient qu'on s'en sorte mieux s'ils étaient moins nombreux, voire sans eux puisque le clonage est légal et qu'on n'aura bientôt plus besoin de misérables spermatozoïdes pour perpétuer l'espèce humaine.

Les joutes verbales des défenseurs du genre m'ont toujours sidéré. C'est tellement en contradiction avec les valeurs qu'on m'a transmises. À l'école autant que dans ma famille, on disait que le genre n'était pas totalement inné, qu'il découlait d'une construction sociale pas forcément en adéquation avec le sexe, qu'on ne devait faire preuve de discrimination envers personne selon ce critère. On m'a aussi appris que le consentement à l'acte sexuel était valable pour tout le monde et que la sexualité était un domaine qui autorisait dès lors une multitude de comportements. Contrairement à ce qui était enseigné dans le circuit classique, on m'a dit que dans ce cadre, il n'y avait pas de comportements sexuels étiquetés comme déviants. Que les seuls qui méritaient qu'on les qualifie ainsi étaient les rapports sous contrainte, avec un tiers non consentant. Or, dans l'enseignement institutionnel, une liste précise de perversions sexuelles est dressée. On y retrouve le fétichisme, le sadomasochisme, l'exhibitionnisme ou le gang-bang où une pauvre fille serait à la merci de mâles dépravés. L'attention des collégiens est attirée sur le fait que le corps d'une femme n'est pas disponible pour les caprices libidineux des mâles, que la sexualité, ça s'éduque, que les pulsions sont dangereuses, dégradantes et néfastes pour l'élévation de l'âme humaine. Moi, j'ai intégré l'idée que la norme était une déviance, parce qu'elle agirait comme une contrainte sur les comportements sexuels sains des êtres humains. Qu'il fallait construire un monde où le sexe serait une chose banale, un élément contribuant au bien-être de chacun. Parmi les amis de mes parents, aucun ne semblait être en guerre contre le genre opposé. Parfois, ils riaient de leurs petits travers respectifs (ce qui est appelé « blague à caractère sexiste » les faisait souvent bien rigoler), mais ils ne laissaient pas un code sexué diriger leur vie. Les hommes travaillaient autant que les femmes, selon ce qui faisait

leur préférence. Ils s'entraidaient, se soutenaient, s'amusaient ensemble. Si un homme avait un geste ou un mot déplacé envers une femme, il était remis en place verbalement ou avec une gifle s'il exagérait, voilà tout. On n'en faisait pas tout un foin. Pareil en cas de séparation, un homme n'évoquait pas une discrimination sexiste dès lors que sa femme réclamait la garde des enfants, il évoquait son besoin de les avoir près de lui.

Mais il faut bien avouer que nous vivions en marge du monde des humains normalisés quand j'étais môme. Mes petits camarades et moi-même nous étions construits sur un autre mode... Comment ne pas comprendre l'émergence et la radicalisation du mouvement masculiniste dès lors que la garde des enfants est par exemple systématiquement attribuée aux femmes pour éviter les risques d'abus sexuels sur mineur, puisqu'il est statistiquement établi, sur la base de déclarations féminines dont personne ne remet la véracité en question, qu'ils sont considérablement fréquents chez les pères ? Que penser des violences psychologiques dénoncées si aisément par celles qui veulent se défaire d'un mari encombrant ? Des bornes téléphoniques roses « SOS femmes maltraitées » qui jalonnent les rues de Moralopolis et qui, tous les cinq cents mètres, vous rappellent que l'univers dans lequel vous vivez est plein de monstres couillus qui oppriment, battent et violent les femmes ? Des campagnes publicitaires – sponsorisées par le ministère du Droit des femmes – qui invitent les citoyens à la délation grâce à un numéro gratuit qu'on peut appeler vingt-quatre heures sur vingt-quatre ? Il n'y a aucun service similaire offert aux hommes victimes de violence conjugale... Leur existence est socialement niée, leur souffrance jugée de moindre importance. Les quotas pour l'embauche des femmes imposés au début de ce XXI^e siècle sont toujours de rigueur, bien qu'une parité positive soit de mise dans le monde du travail depuis plus de vingt ans et que certains corps de métier – forces de l'ordre, magistrature, médecine et politique – soient même très largement féminisés (la parité « positive » s'entendant par le fait d'avoir « au moins » autant de femmes que d'hommes au sein d'une entreprise ; elles peuvent être plus nombreuses). Seuls les postes nécessitant le déploiement d'une force physique

importante ou des conditions de travail éreintantes tolèrent une exception. Manier le marteau-piqueur, ça reste un truc de mec, comme ramasser les ordures... Le taux de chômage est toujours préoccupant, alors les mâles ne supportent plus de se faire gratter une place par une femelle moins compétente et moins qualifiée, qui n'a que l'avantage de faire partie du sexe dit faible ; ça les rend hargneux. Et quand ils ont enfin trouvé un job, ils ont intérêt à se tenir à carreau ! On ne rigole pas avec le harcèlement sexuel ! Un regard mal placé et un tantinet insistant vaut un blâme, une main sur la hanche ou une réflexion à connotation sexuelle, c'est direct la case agence pour l'emploi, après un passage au commissariat de police. Les dérives engendrées par cette moralisation extrême des relations professionnelles existent bel et bien ; même ceux qui ont parfaitement intégré les règles du jeu peuvent en faire les frais. Un de mes voisins a été viré l'an dernier, injustement accusé de harcèlement sexuel par une collègue dont il avait repoussé les avances. Une bonne copine compatissante avait appuyé les dires de la fausse victime. Il a quitté son poste la queue entre les jambes et se retrouve sans emploi, avec deux enfants en bas-âge et une épouse atteinte d'un cancer des ovaires... Sa réputation est salie, sa situation financière désastreuse. Alors, je peux comprendre mais je ne cautionne pas pour autant les conflits générés. Les masculinistes radicaux ont à mes yeux les mêmes travers que leurs adversaires féministes.

Moi, je suis persuadé que jamais je ne pourrais faire du mal à une femme, ni la battre, encore moins la violer. Quand j'étais petit, mon père me disait : « Toujours et jamais sont des mots dont il faudrait toujours se soucier de ne jamais les employer ». Mais là, pour le coup, je suis catégorique. Je n'ai jamais eu de mal à bien me comporter avec les filles et aucune ne s'est jamais plainte. J'ai aujourd'hui vingt-cinq ans et je suis amoureux comme jamais. Amandine m'a honoré en acceptant d'être mon amante. Nous nous sommes connus il y a deux ans et nous allons bientôt nous marier ! Je suis fou de joie.

Amandine et moi

Amandine m'a plu dès que je l'ai vue. J'ai d'abord flashé sur son popotin, tendu de manière indécente alors qu'elle se penchait en avant pour se saisir d'une baguette rangée dans un panier en osier déposé à même le sol. Puis, elle s'est retournée... Et là, c'est sa poitrine volumineuse qui s'est imposée à mes yeux. C'était l'été, il faisait chaud et elle portait un chemisier de soie bleue dont les boutons du haut étaient défaits, laissant paraître la naissance de ses seins... J'ai produit un effort surhumain pour la regarder dans les yeux, puis j'ai rougi en balbutiant « un croissant nature, s'il vous plaît ». Elle a ri à gorge déployée, alors j'ai fait de même. Il est né de cet instant une agréable complicité entre nous. Mon intérêt pour elle était manifeste : je me rendais à la boulangerie au minimum deux fois par jour et piquais un fard à chaque fois qu'elle m'adressait la parole. Après deux mois de ce petit manège, parade de séduction mutuelle durant laquelle je n'étais capable, rongé par ma timidité, que d'exprimer ma convoitise par un œil brillant et du rouge aux pommettes alors qu'elle me taquinait avec espièglerie, elle se saisit de ma main (je la refermai aussitôt sur la sienne), me fixa longuement (suave torture...) et me lança :

— Accepteriez-vous de m'accompagner au cinéma ce soir ?

Silence. J'étais pétrifié.

— Alors, jeune homme ? On a perdu sa langue ?

— J'en serais ravi. Je veux dire, d'aller au cinéma avec vous...

— Bien ! Rendez-vous à vingt heures devant le Magestic. On y joue *L'Éternel Désir* en 4-D.

— D'accord. Euh... À tout à l'heure, alors.

— C'est cela. À tout à l'heure. Vous pouvez lâcher ma main à présent.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés assis l'un à côté de l'autre, dans une salle obscure aux larges fauteuils de velours rouge grenat, et que je l'ai enlacée pour la première fois alors qu'un vent doux caressait nos visages et que de l'herbe haute chatouillait nos chevilles. Nous étions plongés au cœur du film et tels les amants sur l'écran, nous avons échangé notre premier baiser avec la sensation d'être comme eux au milieu d'une prairie verdoyante, isolés du monde, connaissant les délices insondables d'un amour naissant. Ce sont ses lèvres qui les premières sont venues rejoindre les miennes. J'ai cru fondre sur place.

Amandine était aussi une non-calibrée. Cependant, elle avait évolué avec son temps, disait-elle. Elle était persuadée que les progrès scientifiques et sociaux énormes qui avaient marqué les dernières décennies justifiaient qu'on s'autorise à critiquer quelque peu les convictions de nos parents, qu'on fasse notre propre chemin, non pas en reniant en bloc les principes qu'on nous avait transmis mais en étant capables de nous en affranchir au besoin pour vivre heureux dans la société telle qu'elle est. On ne pouvait plus se permettre d'adhérer à la vision utopiste née de l'imagination fertile de quelques anciens doux-rêveurs car le monde avait irrémédiablement changé et que les conditions de notre bonheur dépendaient de notre capacité à nous y adapter. Moi, j'étais aussi gaga d'elle que l'était mon père face à ma mère alors, malgré de petits désaccords que je jugeais sans importance, nous avons décidé de vivre ensemble.

À Moralopolis, il est fortement recommandé aux nouveaux amants de se faire établir un certificat de santé sexuelle. En effet, la loi condamne sévèrement les hommes en cas d'infection sexuellement transmissible affectant, par leur faute, leur partenaire. Il a été officiellement décrété qu'ils devaient se montrer responsables dans leurs relations intimes avec les femmes, que puisqu'elles étaient les ventres de la Nation et qu'on attendait de leur part qu'elles soient prolifiques et fournissent une progéniture sans tares, on ne pouvait plus cautionner la légèreté de ceux qui risquaient de les rendre stériles ou de leur refiler une maladie qui aurait une répercussion fâcheuse sur le développement intra-utérin d'un enfant. Dans ce contexte, il est devenu de l'intérêt d'un homme d'avoir la certitude que ni lui ni sa partenaire ne sont porteurs de germes pathogènes. Par contre, ça génère aussi quelques effets collatéraux pas forcément appréciés par ces dames... En effet, puisque ce sont les hommes qui sont systématiquement condamnés au paiement de tous les frais médicaux en cas d'IST – avec possibilité pour la femme de réclamer un dédommagement pour préjudice physique et moral – ils ont développé la fâcheuse tendance d'épier leur compagne afin d'être sûrs qu'elle n'aille pas se faire contaminer ailleurs pour les accuser ensuite de mauvaise conduite et de mise en danger de leur vie. Il y a eu des précédents là encore... Des innocents qui ont payé. Quoique, d'un point de vue féministe, ce n'est pas si important puisque le déclaré coupable paie pour un autre mâle. « Ils n'ont qu'à apprendre la solidarité s'ils veulent que l'institution judiciaire soit plus juste envers eux », *dixit* Adèle Pouchain-Tendhu.

Le système n'est pas pour autant rigide : on a prévu qu'une femme puisse accepter un échange de fluides corporels avec un homme dont le certificat porterait la mention d'une maladie sexuellement transmissible. Dans ce cas, après avoir signé le formulaire de décharge qu'elle aura transmis aux autorités sanitaires, elle n'aura aucune possibilité de recours devant les tribunaux si elle est contaminée, à moins – bien entendu – qu'elle ne soutienne qu'un rapport non protégé lui a été imposé et qu'il existe des doutes sérieux sur la moralité de son partenaire. Les homosexuels

ne sont évidemment pas concernés par cette loi dite « de protection des ventres » ; s'ils sont malades, chacun assume ses frais de manière individuelle. Idem pour les lesbiennes : possédant chacune un utérus, elles ont l'obligation de se protéger mutuellement et sont décrétées solidaires. La loi n'a pour but que de protéger le ventre des femmes hétérosexuelles de la souillure des mâles qui sont tellement dominés par leur queue qu'ils sont prêts à faire n'importe quoi : baiser sans capote avec une fille qu'ils connaissent à peine et rentrer chez eux refilet les microbes de la rouquine maîtresse à la brune épouse. Ce genre de situation n'était plus tolérable ; il fallait agir, le gouvernement l'a fait.

Dernièrement, un procès a fait la une des journaux. Un pauvre bougre accusé d'avoir refilet une gonorrhée à sa femme clamait son innocence et affirmait que c'était elle qui l'avait contaminé, qu'elle avait eu un amant, qu'il pouvait le prouver, qu'il avait des photos et des témoins. L'épouse s'est présentée à la barre, la mine défaite, le regard implorant, elle a reconnu sa faute mais tenait cependant à affirmer qu'elle ne mentait pas en accusant son conjoint. En effet, ce dernier était maladivement jaloux, il la suivait partout, surveillait ses échanges de mails, ses coups de fil, critiquait la manière dont elle se vêtait, trop aguichante à son goût, il la rabaisait verbalement aussi, en lui répétant inlassablement qu'elle avait l'air d'une catin, quelle ferait mieux de porter des jupes plus longues, parce que franchement, non seulement ça ne lui allait pas, vu qu'elle avait deux gros jambonneaux à la place des cuisses, mais qu'en plus les voisins commençaient à jaser et qu'il ne voulait pas passer pour le cocu de sa rue... Elle rajouta que finalement, dépitée et ayant développé une piètre opinion d'elle-même « à cause de son mari », elle avait cédé au premier venu pour se rassurer et pour avoir un peu de tendresse... Son avocate prit la relève et avança comme preuve une plainte pour violences psychologiques déposée par sa cliente un an avant que ne débute sa liaison adultérine ; elle finit sa plaidoirie en insistant sur le fait que si Monsieur s'était mieux comporté, comme un mari aimant plutôt que comme un tyran, sa femme ne l'aurait jamais trompé. Qu'il était donc entièrement responsable de l'écart de conduite de sa

dame et par conséquent de la maladie qu'elle avait contractée. La Cour et les jurés furent compatissants envers l'épouse et infligèrent une punition exemplaire au mari.

Mais ce n'est pas par méfiance envers Amandine que je me suis plié à l'usage, c'était pour la rassurer et aussi parce qu'elle disait que c'était un moyen emblématique de nous prouver notre engagement. On a donc demandé à notre médecin de nous faire une prise de sang et un examen des organes génitaux, pas tant pour être sûrs de ne pas nous refiler de saloperies, mais plutôt pour exécuter un rituel social qui marquait le début de notre vie sexuelle commune.

Au début de notre relation, j'ai été très prudent : bien qu'elle m'ait assuré qu'elle s'était fait poser un dispositif intra-utérin, j'utilisais des préservatifs. Je crevais d'envie d'avoir des enfants très vite mais il était absolument hors de question pour moi de mettre ma belle enceinte sans son consentement. Rien que l'idée me faisait horreur. Non seulement au regard du profond respect que j'éprouvais pour elle, mais aussi parce que j'ai nourri en grandissant la peur d'être condamné pour « grossesse forcée ». Ça, on a dû me l'enseigner au collège, fut-il privé et tenu par des esprits contestataires. Les adultes avaient à cœur de nous apprendre les lois régissant le système pour ne pas tomber dans ses pièges. L'un d'eux était que l'homme assume la responsabilité exclusive des grossesses non désirées. Le principe était le même que pour les infections sexuellement transmissibles. Imposer une maternité, c'est criminel, alors même que les femmes disposent de nombreux moyens de contraception et du droit à l'avortement, quel que soit le stade de la grossesse. Par contre, imposer une paternité, ça n'existe pas du point de vue légal, l'homme étant responsable des conséquences de ses actes et devant donc assumer la venue au monde d'un enfant portant ses gènes. Toute femme enceinte et refusant d'avorter peut ainsi se saisir de la loi pour contraindre le géniteur à assumer les obligations financières d'une paternité non désirée et au versement d'une prime de dédommagement... Ça, pour le coup, ça m'a fichu la trouille. Pas à cause du fric qu'il

faudrait que je verse, non. Mais simplement parce que je ne supporterai pas d'avoir mes enfants loin de moi. Imaginer qu'Amandine puisse m'en vouloir d'être tombée enceinte malgré son stérilet, qu'elle me répudie, qu'elle me colle un procès aux fesses et que je ne puisse pas voir mon enfant grandir à mes côtés, je ne pourrais pas le digérer, ça me ferait trop souffrir. C'est con quand j'y pense, un homme ne peut pas faire d'enfant sans qu'une femme n'y consente et elle peut les lui retirer quand elle le décide. C'est un peu comme s'ils ne nous appartenait jamais vraiment. Ils sont à elles... On les leur fait et elles nous gardent auprès d'eux si on reste gentil, si on le mérite... Heureusement pour moi, Amandine ne semble pas faite de ce bois-là. C'est une personne adorable et sensible. Elle me l'a promis dès le départ : le jour où elle se sentira prête pour être mère, ça voudra dire qu'elle considérera notre union assez solide pour résister à n'importe quelle épreuve, qu'elle sait à quel point c'est important pour moi, qu'elle ne se permettrait jamais de me priver de mes enfants, qu'ils seraient à nous et qu'on les ferait pousser ensemble, à jamais complices dans la parentalité.

J'ai longtemps attendu ce moment... Alors, quand il y a deux mois, Amandine m'a demandé en mariage, j'ai sauté au plafond ! La demande en mariage, c'est un privilège réservé aux femmes en 2050. Une coutume instaurée pour symboliquement marquer la fin du patriarcat. Elle m'a dit que cela signifiait qu'elle était d'accord pour me donner des enfants, mais qu'il était impératif que nous fassions tous les deux dresser nos portraits génétiques parce qu'elle avait besoin de connaître nos origines au-delà des seules apparences, qu'elle ne voulait pas s'engager sans avoir la certitude de faire le bon choix, que c'était important, qu'il fallait que je comprenne qu'elle ne remettait pas mon amour en cause mais que puisqu'il était question d'avoir une descendance, ce n'était pas suffisant, qu'il fallait qu'on se montre responsables et prévoyants. J'ai accepté, sans sourciller. J'étais sûr de moi. Même si mes parents ne disposaient pas de leur carte génétique, même si mes origines étaient de ce point de vue obscures, leur comportement était assez éloquent et leur santé aussi bonne que la mienne : ils n'avaient pu me transmettre que de bons gènes.

Nous avons effectué notre dépistage prénuptial ensemble, au laboratoire d'analyses médicales du centre de génétique du quartier, le premier août 2050. Une semaine s'est écoulée depuis et nous voilà installés face à face, dans notre salon, nos enveloppes à la main. On a prévu un petit cérémonial pour fêter ça. Une bouteille de champagne est au frais pour célébrer cette nouvelle étape de notre vie de couple. Dans un élan de confiance partagé, nous avons choisi d'échanger nos résultats pour découvrir chacun le profil de l'autre. Je suis un peu anxieux en fait... C'est un peu comme aller trouver une voyante et l'entendre vous dévoiler des secrets enfouis autant que ses prédictions d'avenir. Je ne suis plus aussi sûr de vouloir connaître ce qui me concerne et pourtant, je suis moi aussi curieux d'obtenir des révélations sur celle qui sera mon épouse et la mère des enfants que je rêve d'avoir. Je vais la voir telle qu'elle s'ignore et ainsi en sera-t-il pour elle à mon sujet. Effectivement, j'en conviens à présent, il ne peut y avoir meilleures bases pour une union durable et honnête. Je suis ému, touché par cette indiscretion qui m'est permise : voir Amandine dans son intégralité, déchiffrée et racontée par ses gènes.

Chacun de nous, bien calé dans son fauteuil, déchire l'enveloppe et en extirpe le document précieux qui va nous éclairer sur les défauts et qualités innés de l'autre. En se connaissant mieux, on ne s'en aimera que davantage, c'est sûr. Parce que ça voudra dire qu'on s'accepte réellement et mutuellement tel qu'on est. Nous sommes joyeux et impatients comme des gamins !

Je me plonge dans une lecture passionnante ! Amandine est tout comme je l'avais imaginée. Prédisposée à exercer un jugement objectif et sûr, dotée d'un quotient intellectuel plutôt élevé, d'un tempérament enthousiaste, elle présente un risque non significatif de dépression nerveuse, un risque de cancer des poumons à un âge avancé mais négligeable si elle ne fume pas, ce qui est le cas, aucune prédisposition à transmettre une tare physique ou mentale à nos enfants, aucun risque de psychose puerpérale. Tout va bien. Je suis content et j'arbore un sourire lumineux.

— Ben dis-donc, on dirait que j'ai tiré le jackpot ! Tu es presque aussi belle et saine sur ce bout de papier qu'en vrai !

C'est alors que je réalise qu'Amandine fixe douloureusement ma feuille d'analyses, qu'elle est blême, que des larmes naissent au coin de ses yeux puis coulent abondamment, marquant son visage de traînées blanches en emportant le fond de teint ambré qui le recouvrait.

— Ma puce, qu'est-ce qui t'arrive ? Qu'est-ce qui te met dans un état pareil ? Qu'est-ce que tu as lu ? Je suis stérile ? Je vais développer un cancer jeune ? Fais-moi voir ça, s'il te plaît !

Elle, prostrée, soulève la tête lentement. Son regard vide dirigé vers moi.

— Je suis désolée. Toi et moi, c'est pas possible. Faut qu'on se quitte.

— Eh, attends, c'est quoi ces conneries ? Mais enfin, pourquoi ?

— Tu as le gène du viol, ce qui dénote un risque élevé de passage à l'acte...

— Et c'est tout ? C'est pour ça que tu remets tout ce que nous avons partagé en cause ? Mais enfin, doudouce, tu sais bien que jamais je ne ferais une chose pareille ! Ils ont dû se planter !

— Ils ne se trompent jamais. Ce sont tes gènes qui l'établissent formellement, il n'est pas question d'interprétation.

— Peut-être, mais je n'exprime pas cette tendance ! T'ai-je seulement une seule fois imposé un rapport sexuel ? Pourtant il y a déjà eu des périodes où tu n'étais pas très chaude pour ça... J'ai toujours fait preuve de compréhension et de tact ! Tu sais bien, on nous a appris que l'environnement affectif était

prédominant pour ce qui est de l'expression de certains comportements et même de certaines maladies auxquels nous serions génétiquement prédisposés ! Ma chérie, notre avenir est entre nos mains, c'est nous qui décidons de notre destinée, pas nos gènes...

Elle me tend mes résultats que je parcours fébrilement des yeux, éberlué. Et ensuite, je m'effondre. Je chiale, je hoquète, je n'y crois pas. Je la regarde et je comprends que c'est sans appel. Je suis jugé et déclaré coupable au vu de cette preuve accablante et irrécusable, parce que scientifiquement établie. Elle ne veut plus de moi, elle me rejette. Je prends conscience que je suis fichu. Mes espoirs de fonder une famille viennent de s'envoler. Plus aucune femme « moderne et sensée » ne pourra consentir à ce que je transmette mon patrimoine génétique à ses enfants, même si elle décidait d'assumer un risque la concernant. C'est en gros ce qu'Amandine me confirme par ses mots. Elle se met à parler comme un robot : c'est ainsi, ma vraie nature est dévoilée, je dois partir et tout de suite, préparer mes affaires et aller dormir à l'hôtel le temps de me trouver un autre appartement, elle ne pourra plus jamais m'envisager comme autrefois, quand elle était toute innocence, bercée par l'ignorance de qui j'étais au plus profond de moi. Je suis démasqué. Bien sûr je ne l'ai jamais brutalisée sexuellement, mais qui sait ce que je pourrais lui faire subir plus tard, ou à d'autres femmes... Elle me dit qu'elle est navrée parce qu'elle me trouvait gentil et attentionné, mais qu'elle ne veut pas courir le moindre risque, que le gène est sur le chromosome Y et que je le transmettrais irrémédiablement à tout enfant mâle, qu'elle ne veut pas avoir à avorter ni en passer par la procréation médicalement assistée pour sélectionner un embryon femelle, que maintenant, je lui fais peur, que notre histoire est arrivée à son terme, qu'il faut s'y résigner, qu'elle n'a plus de temps à perdre, que jamais plus elle ne débutera une liaison sentimentale sans l'assurance d'avoir trouvé le bon partenaire, génétiquement compatible avec ses ambitions et ses valeurs personnelles.

Elle quittera brusquement la pièce, s'enfermera dans la cuisine, j'irai ramasser quelques vêtements et mes affaires de toilette. Elle ne voudra même pas me dire au revoir.

Je suis triste à mourir. Je ne suis apparemment pas prédisposé au suicide et cependant, j'ai juste envie de me foutre en l'air, là, maintenant. Quand j'ai claqué la porte pour lui signifier mon départ, submergé par un désespoir abyssal qui semblait vouloir déchirer mon cœur, je l'entendais sangloter. Je suis passé en quelques secondes d'un état d'euphorie exacerbé à celui d'anéantissement profond. Nous ne boirons pas de champagne. Il n'y a rien à célébrer. Et je déteste mes parents.

Remerciements

Merci à celles et ceux – illustres et inconnus – qui m’ont inspirée ou soutenue : Élisabeth Badinter, Robin Baker, Marcela Iacub, Sébastien Chaumont, Peggy Sastre, Murielle Moncomble, Marc Zaffran/Martin Winckler.

Table des matières

Prologue — 7

1 — Souvenirs d'enfance	6
2 — Lutte des genres	15
3 — Amandine et moi	33
4 — Haine et désolation	33
5 — Mon premier délit	43
6 — Garde à vue	53
7 — Annie, la féministe	61
8 — Comme un fauve en cage	67
9 — Psychanalyse	75
10 — Solidarité féminine	87
11 — Fin de stage	95
12 — La riposte masculiniste	103
13 — Eugénopolis	115
14 — La mort leur va si bien	127
15 — Moralopsyché	137
16 — Christine	147
17 — Autopsie d'un meurtre	153
18 — Fabienne	163
19 — Refaire surface	175
20 — Bénédiction dominicale	185
21 — Élodie	197
22 — Post mortem nihil est	213
23 — Jugement dernier	227
24 — Coupable et responsable	237
25 — Odysée	245

Remerciements — 257

Du même auteur

Nid d'Ève, Nid d'ADAM

Catherine Marx

TABOU ÉDITIONS, MARS 2012

Chez le même éditeur

Sexreporter
Ange Rebelli

Le foutre de guerre
Otto de Nova sodomia

*Comment je me suis tapé Paris
ou l'origine de la misère*
Arthur Vernon

Priapées
Françoise Rey & Patrick Barriot

Esse
Alexandre Gamberra

Collection VERTIGES

TENDANCE ROSE

Un amour sans merci
Alexandre Gamberra

Les Filles du déluge
Alexandre Gamberra

L'Alphabet du S/M
Patrice Del Sado

Le Paradoxe de Lolita
Miss S.

Le Journal d'un maître
Patrick Le Sage

Le Sage et la soumise
Patrick Le Sage

Fuckaillages
Martin Gagnon

Zigonnages
Martin Gagnon

Amuse-bouche
Julie-Anne de Sée

La femme du miroir
Ludivine

TENDANCE NOIRE

Contes pour petites filles criminelles
Nadine Monfils

Contes pour petites filles libertines
Nadine Monfils

Nuits retroussées à Venise
Nadine Monfils

Les souliers de satan
Nadine Monfils

Se torcher aux plumes des anges
S. Korr

Le Boycott du bonheur
S. Korr

La Philosophie dans le devoir
Son Excellence Otto

Gonzo à gogo
Ange Rebelli & Jack Maisonneuve

TENDANCE ROUGE

Six Cadavres dans un cercle
Patrice Herr Sang

Les Griffes de sang
Patrice Herr Sang

Snuff Movie
Jean-Michel Jarvis

Doloris Causa
Carolyn Cardway

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie CPI - FIRMIN DIDOT
à Mesnil sur l'Estrée, France, en août 2012
N° d'impression :

Dépôt légal :
troisième trimestre 2012

“ *Il est des destins glorieux, d'autres tragiques. Je n'aspirais à aucun d'eux. J'avais envie de mener une vie banale, de passer inaperçu. Je désirais me fondre parmi la masse des étoiles, n'être ni une météorite traversant le firmament dans une traînée de lumière, de manière aussi prétentieuse qu'éphémère, ni de ces astres que l'on remarque par leur éclat insolent. Juste scintiller discrètement.*

Ce vœu timide et raisonnable ne fut pas exaucé. Parce que je suis né au mauvais endroit, au mauvais moment... La France, berceau de mon enfance, n'est plus le pays des Lumières depuis longtemps. Il y règne des ténèbres effroyables, glaçantes et mortifères.

Cette nation dirigée par des êtres au cœur de pierre, a scellé mon destin. J'y devins celui qu'on pensait que j'étais... ”

France, 2050. Les féministes radicales ont pris le pouvoir, avides de revanche, usant de la loi pour réprimer tout comportement machiste. À Moralopolis, la science médicale se fait l'alliée politique d'un eugénisme à visée sécuritaire, au service d'un gouvernement despotique ayant réduit à néant la notion de liberté sexuelle. La peur y façonne les rapports sociaux et influe jusqu'aux comportements érotiques. Si les hommes en pâtissent, les femmes en sont-elles pour autant plus libres et heureuses ? Pas si sûr...

Après « *Nid d'Ève, Nid d'Adam* » (éditions Tabou, 2012), CATHERINE MARX développe dans ce roman certains de ses thèmes de prédilection : la liberté de disposer de son corps face à la médecine et au pouvoir politique, sans oublier l'influence majeure et délétère d'un féminisme radical venant miner les rapports hommes-femmes pour finalement saper les fondements de la liberté et restreindre l'idée du bonheur.

Tabou



www.tabou-editions.com

isbn 978-2-915635-97-3

18 € (TVA 7%)

illustration de couverture de Guillaume Cochet